



Les textes intégraux des actes sont consultables au siège administratif de Morbihan Energies aux heures habituelles d'ouverture

Ouverture de la séance à 9h30, au siège administratif à Vannes.

Présents : 01 AUDRAN Pierre, 02 BARRE Ronan-Pierre, 03 BAUCHET Michel, 04 BELLEGUIC André, 05 BOUEDO Pierre, 06 BOUILLY Christian, 07 BOULVAIS David, 08 BROHAN Jo, 09 BROUXEL Maurice, 10 CAREL Gilles, 11 CHOQUET Jean-Michel, 12 CHRISTIEN Morgane, 13 CONSTANT Olivier, 14 COSTA RIBEIRO GOMES Marie-Claude, 15 COWET Vincent, 16 D'ABOVILLE Frank, 17 DAVID Jean-Eudes, 19 GASNIER Sophie, 21 GOASMAT Bruno, 23 HOSPOD Jean-Jacques, 24 JEHANNO Hugues, 25 JOUINEAU Lionel, 26 LANOË-ROUBAUT Stéphanie, 27 LE BERIGOT Philippe, 28 LE BORGNE Bruno, 29 LE BRIS Claude-Albert, 31 LE DIAGON Bernard, 32 LEMOINE Stéphanie, 33 LE LEUCH Jean-Luc, 34 LE NAY Gwen, 36 LE NY Alexandra, 37 LOUIS Lydia, 38 MORIN Gilles (jusqu'à 10:38:20), 39 NICOLAS Laurent, 40 NOËL Jack, 41 ONNO Jean-Marc, 44 PERRONNO Henri, 46 PILLET Gérard, 47 REYNAUD Gérard (jusqu'à 10:38:37), 48 ROBIN Guénaël, 50 ROBINO Philippe, 52 THEPAUT Gérard, 53 THIEC Yves, 54 YANNIC Jean-Michel

Ont donné procuration : 35 LE NINIVEN Dominique (à 08 BROHAN Jo), 38 MORIN Gilles (depuis 10:38:20 à 04 BELLEGUIC André), 42 PARIS Bruno (à 12 CHRISTIEN Morgane) , 45 PESSIOT Carine (à 41 ONNO Jean-Marc) , 49 ROBIN Xavier (à 13 CONSTANT Olivier) , 51 SEVENO Florence (à 24 JEHANNO Hugues) , 55 DE BOYSSON Marc (à 14 COSTA RIBEIRO GOMES Marie-Claude) , 56 LE RAY Philippe (à 44 PERRONNO Henri)

Absents/Excusés : 18 EL ADIB Ikram, 20 GICQUELLO Bruno, 22 GUEGUEN Christian, 30 LE CROM Jean-Paul, 43 PERON Maurice, 47 REYNAUD Gérard (à partir de 10:38:37)

- Le comité syndical a désigné M. Gérard THEPAUT pour assurer le secrétariat de cette séance (article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales).
- Le procès-verbal du comité syndical du 31 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

1 - Gouvernance

1.1. Information sur les délégations attribuées à chaque vice-président

Le président a informé les membres du comité syndical sur les délégations de fonctions qu'il a attribuées par arrêté à chaque vice-président.

Vice-Présidents	Délégation de fonctions
1^{er} Vice-Président, Gérard THEPAUT	<ul style="list-style-type: none">• Suivi des finances, du budget et des comptes• Suivi de l'expérimentation de la certification des comptes• Etude et suivi du projet territoires d'innovation et des projets hydrogène
2^{ème} Vice-Présidente, Alexandra LE NY	<ul style="list-style-type: none">• Etude et suivi des services de mobilités décarbonées
3^{ème} Vice-Président, André BELLEGUIC	<ul style="list-style-type: none">• Etude et suivi des travaux
4^{ème} Vice-Présidente, Marie-Claude COSTA RIBEIRO GOMES	<ul style="list-style-type: none">• Suivi de la gestion des ressources humaines• Etude et suivi des contrats de concession du service public de distribution d'énergies
5^{ème} Vice-Président, Gwenn LE NAY	<ul style="list-style-type: none">• Maîtrise de la demande de l'énergie• Suivi du programme ACTEE (rénovation énergétique des bâtiments)• Etude et suivi des services de production d'énergie solaire

6^{ème} Vice-Présidente, Morgane CHRISTIEN	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance et souveraineté des données Développement des smart territoires et de l'internet des objets (IoT)
7^{ème} Vice-Président, Bruno GOASMAT	<ul style="list-style-type: none"> Développement des réseaux supports numériques Relations avec les opérateurs numériques et le syndicat mixte Mégalis Bretagne

1.2. Election des autres membres du bureau (représentant les communes)

- **Le comité syndical a désigné deux assesseurs pour assister le président et le secrétaire durant les votes successifs :**
Mme Alexandra LE NY
M. Gwenn LE NAY

RAPPEL :

Lors de sa réunion du 31 juillet, le comité syndical a élu le président et 7 vice-présidents.

Il a fixé le nombre des autres membres du bureau à 13 :

- 1 membre représentant les EPCI à fiscalité propre adhérents de Morbihan Energies
- 12 membres représentant les communes

Au cours de cette réunion du 31 juillet, le comité syndical :

- **a élu Monsieur Philippe Le Ray 1^{er} autre membre du bureau, représentant les EPCI à fiscalité propre adhérent à Morbihan Energies ;**
- **a décidé, à l'unanimité, de reporter l'élection des 12 autres membres du bureau (représentant les communes) à cette séance du 24 septembre 2020.**

Election du 2^{ème} autre membre du bureau

Les délégués ont procédé, au scrutin secret, à l'élection du 2^{ème} autre membre du bureau.

Résultats :

Nombre de membres n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	51
Votes blancs	2
Votes nuls	0
Suffrages exprimés	49

Candidat	Nombre de voix obtenues
BAUCHET Michel	40
EL ADIB Ikram	3
MORIN Gilles	5
SEVENO Florence	1

- **Conformément aux résultats du dépouillement du vote, M. Michel BAUCHET a été proclamé 2^{ème} autre membre du bureau. Il a été immédiatement installé.**

Election du 3^{ème} autre membre du bureau

Les délégués ont procédé, au scrutin secret, à l'élection du 3^{ème} autre membre du bureau.

Résultats :

Nombre de membres n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	51
Votes blancs	0
Votes nuls	0
Suffrages exprimés	51

Candidat	Nombre de voix obtenues
BOUEDO Pierre	46
EL ADIB Ikram	0

MORIN Gilles	3
SEVENO Florence	2

- Conformément aux résultats du dépouillement du vote, **M. Pierre BOUEDO** a été proclamé 3^{ème} autre membre du bureau. Il a été immédiatement installé.

Election du 4^{ème} autre membre du bureau

Les délégués ont procédé, au scrutin secret, à l'élection du 4^{ème} autre membre du bureau.

Résultats :

Nombre de membres n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	51
Votes blancs	1
Votes nuls	0
Suffrages exprimés	50

Candidat	Nombre de voix obtenues
BROUXEL Maurice	40
EL ADIB Ikram	3
MORIN Gilles	3
SEVENO Florence	4

- Conformément aux résultats du dépouillement du vote, **M. Maurice BROUXEL** a été proclamé 4^{ème} autre membre du bureau. Il a été immédiatement installé.

Election du 5^{ème} autre membre du bureau

Les délégués ont procédé, au scrutin secret, à l'élection du 5^{ème} autre membre du bureau.

Résultats :

Nombre de membres n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	51
Votes blancs	1
Votes nuls	0
Suffrages exprimés	50

Candidat	Nombre de voix obtenues
JEHANNO Hugues	35
EL ADIB Ikram	8
MORIN Gilles	2
SEVENO Florence	4
JOUNEAU Lionel (candidat non déclaré)	1

- Conformément aux résultats du dépouillement du vote, **M. Hugues JEHANNO** a été proclamé 5^{ème} autre membre du bureau. Il a été immédiatement installé.

Election du 6^{ème} autre membre du bureau

Les délégués ont procédé, au scrutin secret, à l'élection du 6^{ème} autre membre du bureau.

Résultats :

Nombre de membres n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	51
Votes blancs	5
Votes nuls	0
Suffrages exprimés	46

Candidat	Nombre de voix obtenues
JOUNEAU Lionel	36
EL ADIB Ikram	4
MORIN Gilles	4
SEVENO Florence	2

- Conformément aux résultats du dépouillement du vote, M. Lionel JOUNEAU a été proclamé 6^{ème} autre membre du bureau. Il a été immédiatement installé.

Election du 7^{ème} autre membre du bureau

Les délégués ont procédé, au scrutin secret, à l'élection du 7^{ème} autre membre du bureau.

Résultats :

Nombre de membres n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	51
Votes blancs	5
Votes nuls	0
Suffrages exprimés	46

Candidat	Nombre de voix obtenues
LE BERIGOT Philippe	30
BARRE Ronan	8
EL ADIB Ikram	5
MORIN Gilles	2
SEVENO Florence	1

- Conformément aux résultats du dépouillement du vote, M. Philippe LE BERIGOT a été proclamé 7^{ème} autre membre du bureau. Il a été immédiatement installé.

Election du 8^{ème} autre membre du bureau

Les délégués ont procédé, au scrutin secret, à l'élection du 8^{ème} autre membre du bureau.

Résultats :

Nombre de membres n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	51
Votes blancs	4
Votes nuls	0
Suffrages exprimés	47

Candidat	Nombre de voix obtenues
LE BRIS Claude-Albert	39
EL ADIB Ikram	3
MORIN Gilles	3
SEVENO Florence	2

- Conformément aux résultats du dépouillement du vote, M. Claude-Albert LE BRIS a été proclamé 8^{ème} autre membre du bureau. Il a été immédiatement installé.

Election du 9^{ème} autre membre du bureau

Les délégués ont procédé, au scrutin secret, à l'élection du 9^{ème} autre membre du bureau.

Résultats :

Nombre de membres n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	51

Votes blancs	5
Votes nuls	0
Suffrages exprimés	46

Candidat	Nombre de voix obtenues
LE DIAGON Bernard	31
EL ADIB Ikram	1
MORIN Gilles	3
SEVENO Florence	2
LANOE-ROUBAUT Stéphanie	8
LE NINIVEN Dominique (candidat non déclaré)	1

- Conformément aux résultats du dépouillement du vote, M. Bernard LE DIAGON a été proclamé 9^{ème} autre membre du bureau. Il a été immédiatement installé.

Election du 10^{ème} autre membre du bureau

Les délégués ont procédé, au scrutin secret, à l'élection du 10^{ème} autre membre du bureau.

Résultats :

Nombre de membres n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	51
Votes blancs	5
Votes nuls	0
Suffrages exprimés	46

Candidat	Nombre de voix obtenues
LE NINIVEN Dominique	36
EL ADIB Ikram	4
MORIN Gilles	4
SEVENO Florence	2

- Conformément aux résultats du dépouillement du vote, M. Dominique LE NINIVEN a été proclamé 10^{ème} autre membre du bureau. Il a été immédiatement installé.

Election du 11^{ème} autre membre du bureau

Les délégués ont procédé, au scrutin secret, à l'élection du 11^{ème} autre membre du bureau.

Résultats :

Nombre de membres n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	51
Votes blancs	5
Votes nuls	0
Suffrages exprimés	46

Candidat	Nombre de voix obtenues
NOEL Jack	38
EL ADIB Ikram	2
MORIN Gilles	4
SEVENO Florence	1
BELLEGUIC André (candidat non déclaré)	1

- Conformément aux résultats du dépouillement du vote, M. Jack NOEL a été proclamé 11^{ème} autre membre du bureau. Il a été immédiatement installé.

Election du 12^{ème} autre membre du bureau

Les délégués ont procédé, au scrutin secret, à l'élection du 12^{ème} autre membre du bureau.

Résultats :

Nombre de membres n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	51
Votes blancs	3
Votes nuls	0
Suffrages exprimés	48

Candidat	Nombre de voix obtenues
PESSIOT Carine	39
EL ADIB Ikram	3
MORIN Gilles	5
SEVENO Florence	1

- Conformément aux résultats du dépouillement du vote, Mme Carine PESSIOT a été proclamée 12^{ème} autre membre du bureau. Elle a été immédiatement installée.

Election du 13^{ème} autre membre du bureau

Les délégués ont procédé, au scrutin secret, à l'élection du 13^{ème} autre membre du bureau.

Résultats :

Nombre de membres n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	51
Votes blancs	4
Votes nuls	0
Suffrages exprimés	47

Candidat	Nombre de voix obtenues
ROBIN Guénaël	40
EL ADIB Ikram	2
MORIN Gilles	3
SEVENO Florence	2

- Conformément aux résultats du dépouillement du vote, M. Guénaël ROBIN a été proclamé 13^{ème} autre membre du bureau. Il a été immédiatement installé.

1.3. Délégations de pouvoir du comité syndical vers le bureau

- Après en avoir délibéré, le comité syndical a décidé, à l'unanimité (50 voix pour), de charger le bureau, pendant la durée de son mandat, par délégation, d'effectuer l'ensemble des opérations suivantes :

Attributions déléguées
Finances
Fixation des conditions de réalisations techniques et/ou des modalités de paiement des participations, subventions, fonds de concours et toutes autres aides préalablement autorisés par le Comité syndical
Fixation des conditions de règlement des frais engagés par le Syndicat à l'occasion de salons, congrès et toutes autres manifestations
Commande publique
Passation et modification des conventions de groupements de commandes
Ressources humaines
Fixation des conditions de gratification des stagiaires accueillis au sein de Morbihan Energies, en dehors des cas obligatoires prévus par la loi

Il est rappelé que, lors de chaque réunion du comité syndical, le président rendra compte des attributions exercées par le bureau par délégation du comité syndical.

1.4. Adoption du règlement intérieur du comité syndical

Départ momentané de M. Jean-Marc ONNO à 10h40

- **Après en avoir délibéré, le comité syndical a adopté, à l'unanimité (48 voix pour), le règlement intérieur du comité syndical de Morbihan Energies.**

Départ momentané de M. Bruno LE BORGNE à 10h43

1.5. Désignation des représentants de Morbihan Energies au sein de certains organismes extérieurs

Retour en séance de M. Bruno LE BORGNE à 10h45

Retour en séance de M. Jean-Marc ONNO à 10h46

- **Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité (50 voix pour) :**

- a décidé, conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour désigner les représentants au sein de ces organismes extérieurs ;

- **a désigné ses représentants pour siéger au sein des organismes extérieurs suivants :**

Organismes	Représentants de Morbihan Energies
Comité National d'Action Sociale (CNAS)	1 élue : Mme Costa Ribeiro Gomes (4 ^{ème} vice-présidente) + 1 agent de Morbihan Energies : Mme Colette Buléon-Guillé
Pôle Energie Bretagne	Le président + M. Thépaut (1 ^{er} vice-président) et Mme Costa Ribeiro Gomes (4 ^{ème} vice-présidente)

2 – Ressources humaines

2.1. Adoption du règlement intérieur applicable au personnel de Morbihan Energies

Départ momentané de M. Jean-Jacques HOSPOD à 10h52.

Retour en séance de M. Jean-Jacques HOSPOD à 10h56.

- **Après en avoir délibéré, le comité syndical adopte, à l'unanimité (50 voix pour), le règlement intérieur applicable au personnel de Morbihan Energies ainsi que son annexe (charte informatique des usages numériques) qui prendront effet à compter du 1er octobre 2020.**

2.2. Encadrement du dispositif interne de télétravail

- Après en avoir délibéré, le comité syndical a adopté, à l'unanimité (50 voix pour), les règles générales présentées pour la mise en place du dispositif de télétravail applicable au personnel de Morbihan Energies.

2.3. Autorisation du recours à l'apprentissage et au dispositif CIFRE

- Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité (50 voix pour) :

- a approuvé le recours à l'apprentissage et au dispositif CIFRE ;

- a autorisé la conclusion de 2 contrats d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service de rattachement	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la formation
Juridique	1	Master 2 Juriste conseil de l'action publique	12 mois
Energie	1	Licence professionnelle énergie et propulsion	9 mois

- a autorisé la conclusion d'une convention individuelle de formation par la recherche en entreprise (CIFRE) conformément au tableau suivant :

Service de rattachement	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la formation
Direction générale adjointe ressources et partenariats	1	Doctorat en sciences de gestion, option marketing – sujet de thèse : « Le partage des données numériques au profit du collectif : sous quelles conditions d'adhésion et avec quels leviers de participation ? »	36 mois

- a autorisé le président à signer tout document relatif à ces dispositifs et notamment les contrats d'apprentissage, la CIFRE ainsi que les conventions conclues avec les universités ou écoles doctorales, et à solliciter toutes subventions correspondantes.

2.4. Autorisation de principe de recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles

- Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité (50 voix pour) :
 - a autorisé le président à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 pour remplacer des fonctionnaires territoriaux ou des agents contractuels de droit public momentanément indisponibles. Le président sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.
 - prévoit à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

3 - Finances

3.1. Tarification des prestations d'ingénierie et conseil

- Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité (50 voix pour) :
 - a validé les tarifs de prestations d'ingénierie et conseil, pour tout projet faisant l'objet d'un financement et/ou nécessitant une valorisation et/ou comptabilité analytique :

Catégorie d'interventions	Unité	Tarif unitaire euro
1 Cadre A +	La journée	511,75 €
1 Cadre A	La journée	419,64 €
1 Cadre B	La journée	347,99 €
1 Cadre C	La journée	266,11 €

- a approuvé l'application de ce dispositif sur la durée du mandat en cours, sachant que ces tarifs seront révisés annuellement sur la base de l'indice Syntec.

3.2. Expérimentation de la certification des comptes locaux – Synthèse des rapports thématiques

Départ momentané de M. Vincent COWET à 11h06.

Départ momentané de M. Gwenn LE NAY à 11h08.

A l'échelle nationale, Morbihan Energies fait partie, depuis 2017, des 25 entités expérimentatrices de dispositifs destinés à assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Depuis 2018, des audits ciblés sont réalisés par des équipes de contrôle des juridictions financières pour approfondir les quatre thèmes retenus par le législateur :

- la nature des états financiers
- les normes comptables applicables
- le déploiement du contrôle interne comptable et financier
- les systèmes d'information

➤ **Après en avoir délibéré, le comité syndical a pris acte :**

- de la synthèse du rapport thématique sur les débiteurs et créiteurs divers ;
- de la synthèse du rapport thématique relatif à la maîtrise des risques, au contrôle interne et au suivi des recommandations ;
- de la synthèse du rapport thématique sur les engagements hors bilan.

4 – Informations diverses

Compte-rendu des décisions du Président (sur délégations du comité syndical)

Retour en séance de M. Vincent COWET à 11h17.

Retour en séance de M. Gwenn LE NAY à 11h17.

Le Président a rendu compte de ses décisions prises depuis la dernière réunion du comité syndical.

Séance du comité syndical levée à 11h21.